

AVIS concernant les candidatures reçues pour l'Élection des dirigeants généraux de l'UPA

Conformément à l'article 15 du Règlement régissant l'élection des dirigeants généraux de l'Union des producteurs agricoles, la Commission électorale annonce les candidatures reçues et déclarées conformes des personnes suivantes :

Au poste de
PRÉSIDENT GÉNÉRAL
Monsieur Martin Caron

Au poste de
1^{er} VICE-PRÉSIDENT GÉNÉRAL
Monsieur Paul Doyon

Au poste de
2^e VICE-PRÉSIDENTE GÉNÉRALE
Madame Stéphanie Levasseur

Conséquemment, puisqu'une seule candidature a été reçue pour le poste de président général, pour le poste de 1^{er} vice-président général et pour le poste de 2^e vice-président général, ces candidats seront déclarés élus par acclamation par le président d'élection lors de l'ouverture du congrès. Conformément aux articles 27 et 29 du Règlement général de l'Union des producteurs agricoles, ils entreront en fonction dès la clôture du congrès.

Pour toute information additionnelle, veuillez vous adresser à la
Direction des affaires juridiques de l'UPA (dsimard@upa.qc.ca)